MAIRIE
DE
NOVIANT aux PRÉS

54385

MAIRIE
DE
NOVIANT aux PRÉS

54385

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021

**Présents tous les membres en exercice, sauf :**
**Excusé-e-s** : M. Benjamin MATAGNE
**Absent-e-s** : Mme Sophie PAUL

Secrétaire de Séance : Mme Corine DURANTAY

1 - **Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 18/02/2021**
Mme GUICHARD souligne des erreurs dans un point des questions diverses « *Mme GUICHARD relate un problème concernant le logement communal loué par M. CERQUIERA Michel* », il faut modifier M. CERQUIERA Michel par M. LECLERC Michel.

**2 à 6 – Budget**

Le Compte Administratif 2020 et le Budget 2021 sont présentés ligne par ligne à l'ensemble du conseil municipal.
Le Compte de gestion dressé par le Tresorier est validé .

Sur le total de 461 057.24 € à reporter en fonctionnement. Il est proposé de reporter 401057.24 € en fonctionnement et d'attribuer 60 000 € en investissement en prévision des travaux 2021.

A l'issue de la lecture du budget, la doyenne du Conseil Municipal Mme Laurence GUICHARD procède au vote du compte administratif sans la présence M. Le Maire. **Le compte administratif est adopté avec 8 votes pour, soit à l'unanimité.**

Puis M. Le Maire procède au vote du budget de la commune. **Le budget est adopté avec 9 votes pour, soit à l'unanimité.**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote des taxes locales. M. le Maire indique qu'au vu des finances de la commune, il propose de ne pas augmenter la taxe foncière. **La proposition est adoptée avec 9 votes pour, soit à l'unanimité.**

**7 - Subventions accordées par la Commune**

**Les subventions suivantes sont adoptées avec 9 votes pour, soit à l'unanimité** :

| SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS | 2021 |
|---|---|
| Toulois Nord Familial | 100 € |
| Radio Déclic | 100 € |
| Mission Locale | 100 € |
| Familles Rurales Domèvre en Haye<br>Centres de loisirs pendant vacances scolaires pour les enfants de Noviant 3€/jour et 1,50 €par ½ journée | 282 € |
| Aide aux Forains | 500 € |
| Amicale des sapeurs-pompiers des Côtes en Haye | 150 € |

**8 – Travaux diligentés par la Commune aux dépends de personnes privées**

Suite à ces travaux, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser une facturation par le Trésor Public pour les sommes dues. **A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise cette opération comptable**.

**9 – Application « Intramuros »**
Il est demandé au Conseil Municipal de valider l'application Intramuros au tarif de 12 € TTC/mois**. A l'unanimité, le Conseil Municipal valide le choix de cette application.**

MAIRIE
DE
NOVIANT aux PRÉS

54385

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2021

**10 – Questions diverses**

**10.1 - Compte rendu de la réunion d'assainissement du 01/04/2021**

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion d'assainissement, à laquelle il a participé, qui s'est tenue le 01/04/2021. Il est demandé à M. Le Maire de transmettre un coût chiffré de ces deux scénarios afin que le Conseil Municipal puisse se positionner. Il est également demandé de pouvoir visiter une « station de lagunage » déjà en place sur le territoire des Terres Touloises.

**10.2 - Travaux**

- Achat d'une citerne eau + pompe avec la commune de Manonville avec une participation pour moitié incombant à la commune soit 2200 €)
- Actualisation des devis pour la toiture de la mairie par l'entreprise Rolin
- Relance de l'entreprise IMAJ pour la pose de tables et poubelles
  L'installation des 2 tables et 2 poubelles sur le Champ de Foire et 1 table et 1 poubelle sur l'égayoir seront installée par la société lundi 12/04/2021
- Bacs de Tri
  En lien avec la CC2T, les bacs de tri se trouvant proche de l'égayoir seront déplacés au niveau de la ZAC. A ce jour, aucune date n'est arrêtée.
- Demande de devis pour un nettoyeur haute pression
- Demande de devis auprès de l'entreprise Thiriot pour changement des portes du « local technique » de l'agent communal

**10.3 – CCT**

Madame DURANTAY fait un compte rendu sur les dernières réunions avec la CC2T auxquelles elle a participé

- 10.3.1 – Opération de Reboisement
  Projet de défrichement d'environ 22 hectares (5 ha déjà réalisés, 17 ha restant à faire)
  Suite aux obligations réglementaires imposées par l'Etat, la CC2T a fait le choix d'une compensation en nature au profit des communes de la CC2T.La compensation porte sur des parcelles forestières. L'ONF sera chargée de vérifier l'éligibilité des parcelles à travailler. Les parcelles scolytées sont éligibles à cette opération.La CC2T coordonne ce programme d'ensemble finance intégralement le reboisement des parcelles choisies et les deux premiers entretiens après plantation. La Commune de Noviant-aux-Près s'est inscrit dans cette démarche

- 10.3.2 - Travaux de toiture sur le bâtiment de la ZAC de l'Orme des travaux à hauteur de 220.000 € sont à réaliser sur cette toiture

**10.4 – Réponse au courrier de l'Association « Taire Noviant ».**

L'association « Taire de Noviant » a adressé à M. le Maire un courrier afin d'obtenir des renseignements au sujet de l'organisation des flux routiers en lien avec l'exploitation de la méthanisation de la société Est Biogaz sise à NOVIANT-AUX-PRES. Une réponse a été formulée par l'ensemble du Conseil Municipal. Cette réponse sera adressée au président de l'association.